

# Concours interne 2026

## Ingénieurs d'études

### BAP EFGJ

## Phase d'admissibilité

## Relevé de conclusions

## Contexte du concours

### Le jury

Le jury est composé de 6 membres (3 femmes et 3 hommes) affiliés aux BAP E (1), F (1), G (1) et J (3).

### Les candidats

72 candidats ont déposé une candidature pour 23 promotions possibles. Trois postes affectés sont proposés. Quatre candidats ont déposé une double candidature (poste affecté et non-affecté), deux ont déposé une triple candidature.

La répartition des candidatures est la suivante :

- 14 dossiers pour la BAP E (19,5%)
- 9 dossiers pour la BAP F (12,5%)
- 7 dossiers pour la BAP G (10%)
- 42 dossiers pour la BAP J (58%)

Parmi les candidats, 44 sont des femmes (61%) et 28 sont des hommes (39%). L'âge des candidats est compris entre 27 et 65 ans soit un âge moyen de 48 ans.

## Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue le 07 septembre 2026 en visio.

### Analyse des dossiers en amont de la réunion d'admissibilité et critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les 3 critères suivants, déclinés en 9 sous critères :

#### Expertise métier / savoir-faire

- Le degré d'acquisition et /ou d'évolution de compétences attendus pour le niveau de poste
- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations, l'expertise
- Capacité de réflexion et de recul
- Le degré d'initiative et de responsabilité ; le cas échéant, l'aptitude à exercer des responsabilités d'animation, d'encadrement, de pilotage
- La formation continue, ayant abouti le cas échéant à l'obtention d'un diplôme ou d'un titre, ou la veille entreprise en lien avec un projet professionnel ou les besoins de l'Institut.

#### Savoirs-être

- Les qualités relationnelles et rédactionnelles

- L'implication personnelle
- L'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales

### **Cohérence des compétences au regard des besoins de l'institut**

- Cohérence des compétences au regard des besoins de l'institut

### **Déroulement de la réunion d'admissibilité**

Au préalable de la réunion d'admissibilité, deux à trois rapporteurs ont été identifiés pour chaque dossier.

Lors de la session d'admissibilité, dossier par dossier, chaque rapporteur a présenté synthétiquement son appréciation. Si les notes attribuées et les appréciations étaient convergentes, le candidat ou la candidate a été classée « admissible », si toutes les notes attribuées dépassaient 14, ou « non admissible », si toutes les notes étaient inférieures à 15.

Pour tous les autres dossiers, une relecture approfondie a été effectuée en séance, afin de leur attribuer une note finalisée et de les classer dans « admissible » ou « non admissible ».

### **La notation**

Les notes s'échelonnent de 12 / 20 à 19 / 20. Les dossiers ayant une note supérieure à 15 ont été déclarés admissibles. A l'issue de cette phase, le jury a retenu 44 dossiers pour la phase d'admission : 8 BAP E ; 5 BAP F ; 4 BAP G ; 27 BAP J ; 26 femmes (60 %) et 18 hommes (40%), dont l'âge varie entre 28 et 63 ans avec un âge moyen de 48 ans.

## **Commentaires et conseils aux candidats**

De manière générale, le jury tient à souligner :

- L'importance de mettre en évidence dans le dossier le recul pris sur l'activité et sur l'évolution actuelle ou prévisible de son contexte (INRAE ou non) d'exercice. Il ne suffit pas de lister une suite de tâches, mais d'établir l'importance de son activité. Le candidat ou la candidate doit savoir replacer son action dans son contexte et sa dynamique d'évolution.
- L'importance de factueliser les résultats pour éclairer le jury sur la réalité de leur importance dans le contexte de leur exercice.

Pour cela, il est essentiel d'éviter dans le dossier les redondances trop systématiques entre les deux parties (argumentaire et rapport d'activité). De trop nombreux dossiers n'ont proposé en seconde partie qu'une déclinaison plus détaillée de ce qui était déjà décrit par ailleurs.

Le jury a également accordé une attention élevée à la qualité de rédaction du rapport, à sa fluidité rédactionnelle et à l'évitement de généralités qui n'ont aucune plus-value.

## **Demandes d'information**

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leur dossier exclusivement auprès de la présidente du jury.

Ils doivent adresser un mail au président, Philippe LEROY : [philippe.leroy@inrae.fr](mailto:philippe.leroy@inrae.fr) qui leur proposera un rendez-vous téléphonique ou en visio-conférence à l'issue de la procédure de concours, du 19 octobre au 18 décembre 2026.